

<b>A</b>	<b>A1 – Diminuer la sensibilité des milieux vis-à-vis de la fréquentation humaine</b>	<b>Priorité</b>		
	<b>A1.3 Définir un fonctionnement du site qui permette de réduire les pressions sur les milieux et améliorer qualitativement les circulations et les stationnements</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

Cadre	
<p><b>Secteur(s) concerné(s)</b> Ensemble du site</p> <p><b>Statut foncier</b> Conservatoire du littoral (Cdl) Conseil général d'Ille-et-Vilaine Communes</p> <p><b>Constat(s) et problématique</b> La zone Natura 2000 « Côte de Cancale à Paramé » fait partie d'un territoire très attractif présentant un patrimoine naturel et bâti riche, un réseau de sentiers dont le GR34® qui parcourt le littoral, des sites de baignade et de nombreuses activités nautiques proposées le long de la côte. La fréquentation sur le domaine terrestre, mais aussi sur le domaine maritime, est donc très importante notamment en période estivale. Ces pics de fréquentation se traduisent par d'importantes difficultés de circulation et de stationnement, que renforcent la structure de la voirie et l'existence de parkings en cul-de-sac. Ces difficultés génèrent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une saturation des aires de stationnement aménagées ;</li> <li>- des problèmes d'accès pour les services de secours ;</li> <li>- une dispersion du stationnement sauvage le long de la RD 201 ou d'autres accès (problèmes de sécurité) et sur des parcelles non aménagées qui, pour certaines, peuvent abriter des habitats d'intérêt communautaire ;</li> <li>- des cohabitations difficiles avec les habitants dans certains secteurs (la Guimorais, la Marette, la Gaudichais...) ou les propriétaires privés des terrains (pointe du Meinga – stationnements « sauvages » sur des parcelles privées).</li> </ul>	<p><b>Habitat(s) concerné(s)</b> <b>1230</b> - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques <b>2120</b> - Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches) <b>2130*</b> - Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)</p>

Actions
<p>Cette mesure vise donc à étudier les différents scénarios d'organisation et d'aménagement du stationnement et de la RD 201 afin de formaliser et valider, en concertation avec l'ensemble des partenaires concernés, un schéma de circulation et de stationnement cohérent à l'échelle de l'ensemble du site. En dépit du fait qu'il s'agisse d'un dispositif qui dépasse largement le cadre strict de Natura 2000, la mise en œuvre de ce schéma contribuera à maintenir et restaurer dans un état de conservation favorable les habitats d'intérêt communautaire et les espaces naturels en général.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>A1.3.a : Etudier le fonctionnement actuel du site</b> (fréquentation, distribution des véhicules et capacités d'accueil des aires de stationnement), <b>évaluer les besoins et proposer différents scénarios</b> d'organisation et d'aménagement du stationnement et de la RD 201 en tenant compte des milieux naturels. Cette action devra être menée conjointement avec l'action <b>A1.1.a</b> (réaliser une étude quantitative et qualitative des fréquentations (piétons, vélos, chevaux, véhicules motorisés) sur l'ensemble de la zone côtière) afin de prendre en compte les différents paramètres et favoriser l'approche globale de la problématique. De plus, l'étude devra comporter un volet sur les différents impacts de la circulation et du stationnement sur les habitats d'intérêt communautaire. Enfin, cette étude devra intégrer les objectifs et actions définis dans les plans de gestion par secteurs (pointe du Grouin, pointe de la Varde, anse du Verger...), mais aussi s'inspirer d'une réflexion menée en 2001 (Dutouquet L., 2001).</li> <li>- <b>A1.3.b</b> : En fonction du scénario retenu, intégrant les actions déjà définies dans les plans de gestion par secteurs, <b>définir les procédures d'autorisation à engager, planifier et entreprendre les opérations</b> de réaménagements nécessaires telles que par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réduction, l'extension ou la rationalisation des aires de stationnement ;</li> <li>- leur déplacement vers l'arrière littoral et/ou leur fermeture saisonnière ;</li> <li>- l'aménagement, le déplacement ou la requalification de la RD 201 ;</li> <li>- La mise en place d'une signalétique d'information et d'orientation adaptée.</li> </ul> </li> <li>- <b>A1.3.c</b> : Suite aux réaménagements, <b>évaluer la redistribution des véhicules sur l'ensemble du site et les effets sur les habitats d'intérêt communautaire.</b></li> </ul>

## Axes stratégiques et actions parallèles développés sur les ENS du département

- **Axe stratégique 5** : Prévoir et anticiper les grands aménagements sur les espaces naturels sensibles et les voies vertes  
**Action n°6** : Développer une démarche de restauration et de valorisation de la pointe du Grouin
- **Axe stratégique 8** : Concilier usages, fréquentation et préservation des espaces naturels sensibles  
**Action n°6** : Mesurer la fréquentation des espaces naturels sensibles et développer une stratégie globale de fréquentation

## Modalités de mise en œuvre

Action	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires	Coût prévisionnel	Nature et source(s) des financements potentiels
<b>A1.3.a</b> : Etudier le fonctionnement actuel du site, évaluer les besoins et proposer différents scénarios	Collectivités	Opérateur N2000, CDT, CG35, Cdl, DREAL, DDTM, représentants d'usagers, propriétaires des campings, associations de pêcheurs plaisanciers gestionnaires des zones de mouillages, population locale	Sur devis	
<b>A1.3.b</b> : Définir les procédures d'autorisation, planifier et entreprendre les opérations	Suivant les secteurs : Collectivités, propriétaires, ayant droits		Variable (fonction des travaux) Contrat N2000 pour certaines opérations (A32325P)	
<b>A1.3.c</b> : Évaluer la redistribution des véhicules et les effets sur les habitats naturels	Opérateur N2000		Inclus dans l'animation Natura 2000	

**Echéancier** : 2012-2015

### Mesures liées :

- A1.1 – Suivre l'évolution de la fréquentation humaine sur le site
- A1.2 – Gérer le cheminement du public, mettre en défens les secteurs sensibles et réhabiliter les secteurs dégradés
- C1/C2.1 - Informer et sensibiliser au moyen de supports et outils de communication existants
- D3 - Améliorer les connaissances sur les interactions entre les activités et les espèces et habitats d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000

## Indicateurs de suivi et d'évaluation

### Indicateurs de réalisation

- Réalisation du schéma de circulation et de stationnement
- Nombre d'aménagements réalisés

### Indicateurs de résultat

- Amélioration des conditions de circulation et de stationnement sur l'ensemble site
- Retour du couvert végétal d'intérêt communautaire en bon état de conservation sur les surfaces libérées de la circulation et du stationnement

### Exemple(s) de métrique(s) pour renseigner les indicateurs de résultats

- Enquête de satisfaction des usagers (avant et après la mise en place des aménagements)
- Rapport du nombre de véhicules stationnés le long de la RD 201 ou d'autres voies d'accès avant et après la réalisation des aménagements
- Rapport des surfaces d'habitats d'intérêt communautaire en 2008 et lors de la prochaine cartographie des habitats. Ce même rapport pourra être mesuré sur un ou quelques « secteurs tests » (surface à définir) avant la réalisation de la cartographie complète du site (selon un protocole défini en collaboration avec le CBNB).